

Instructions d'installation

Crépines en « Y »

⚠ AVERTISSEMENT



Veillez lire ce manuel AVANT d'utiliser cet équipement. Ne pas lire et ne pas respecter toutes les informations relatives à la sécurité et à l'utilisation peuvent entraîner la mort, des blessures graves, des dommages matériels ou des dommages à l'équipement.



Conservez ce manuel pour référence ultérieure.

⚠ AVERTISSEMENT

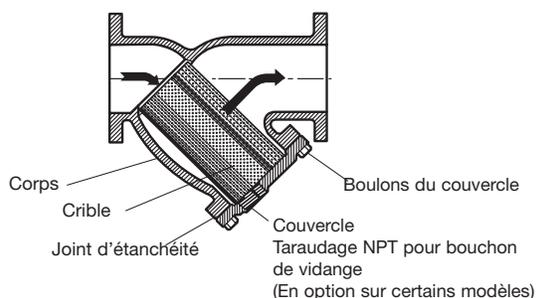
Les personnes qui effectuent le retrait et le démontage doivent être dotées d'une protection adéquate contre les liquides potentiellement dangereux.

Remarque : Les crépines en « Y » de grande taille sont fournies avec des cribles Breech-Lok. Pour retirer le crible, faites-le pivoter à 45 degrés; Breech-lok se désengagera.

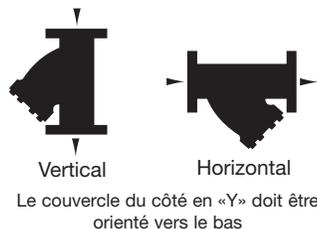
REMARQUE : Avant d'installer la crépine en « Y », assurez-vous que sa pression nominale est adéquate pour le système en vérifiant la pression nominale maximale indiquée sur la fiche technique de la vanne par rapport à la pression maximale du système.

La crépine doit être installée dans le bon sens pour fonctionner correctement. Repérez la flèche sur le corps de la crépine; elle doit pointer dans le sens du débit.

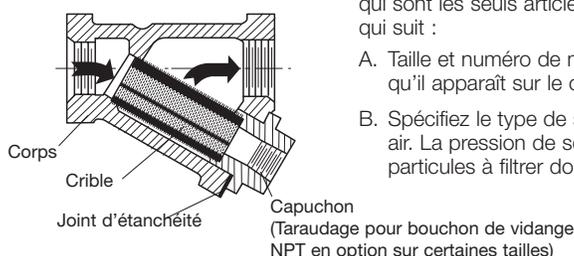
Crépine en « Y » à embout à bride typique



Positions de montage



Crépine en « Y » filetée typique



Instructions d'installation

Pour les raccords à extrémité filetée

Il est essentiel que l'alignement soit correct pour vous assurer que la tuyauterie est droite et vissez le capuchon sur l'extrémité de la crépine en « Y ». Assurez-vous que le capuchon d'extrémité fileté n'est pas incliné ou décalé lors de l'installation.

Pour les raccords d'extrémité conçus pour la soudure / le brasage

Il est essentiel que l'alignement soit correct pour vous assurer que la tuyauterie est droite et que le capuchon est correctement aligné sur l'extrémité de la crépine en « Y ». Assurez-vous que le capuchon n'est pas incliné ou décalé lorsqu'il est soudé ou brasé.

Pour les raccords d'extrémité à bride

Alignez les brides de la tuyauterie de raccordement de manière à ce qu'elles soient à l'équerre avec le tuyau. Serrez les boulons de bride en séquence, en les croisant à l'opposé. Assurez-vous que le tuyau n'est soumis à aucune contrainte excessive lors du serrage des boulons de bride.

Instructions d'entretien et de remplacement

Un manomètre différentiel est installé à travers l'entrée et la sortie pour indiquer une perte de pression due au colmatage. Lorsque la jauge atteint 5 à 10 psi, l'écran doit être nettoyé afin d'assurer une efficacité maximale. Garder un crible de rechange propre minimisera le temps d'arrêt.

Pour les crépines en « Y » avec vanne de purge

1. Ouvrez et rincez la crépine en « Y » jusqu'à ce que tout sédiment soit retiré

Pour les crépines en « Y » sans vanne de purge

1. Retirez la crépine de la conduite
2. Retirez le couvercle ou le capuchon et nettoyez le crible
3. Réinstallez le crible dans la crépine dans la même position qu'avant
4. Remplacez le couvercle ou le capuchon comme indiqué dans les instructions d'installation ci-dessus

REMARQUE : Le joint d'étanchéité doit être remplacé, au besoin.

Commande de pièces de rechange

Pour commander des cribles ou des joints d'étanchéité de rechange, qui sont les seuls articles normalement requis, vous devez préciser ce qui suit :

- A. Taille et numéro de modèle de la crépine ou numéro de moulage tel qu'il apparaît sur le corps de la crépine
- B. Spécifiez le type de service. Par exemple : eau, vapeur, gaz, pétrole, air. La pression de service, la température du système et la taille des particules à filtrer doivent également être spécifiées.

Garantie limitée : Watts (la « Société ») garantit que chacun de ses produits est exempt de vice de matériau et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation pour une période d'un an à compter de la date d'expédition d'origine. Si une telle défaillance devait se produire au cours de la période sous garantie, la Société pourra, à sa discrétion, remplacer le produit ou le remettre en état, sans frais. **LA PRÉSENTE GARANTIE EST DONNÉE EXPRESSÉMENT ET CONSTITUE LA SEULE GARANTIE DONNÉE PAR LA SOCIÉTÉ EN CE QUI CONCERNE LE PRODUIT. LA SOCIÉTÉ NE FORMULE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. LA SOCIÉTÉ DÉCLINE AUSSI FORMELLEMENT PAR LA PRÉSENTE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER.**

Le dédommagement précisé dans le premier paragraphe de cette garantie constitue la seule et unique alternative en cas de service demandé au titre de cette garantie et la Société ne pourra être tenue responsable de dommages spéciaux ou indirects, incluant, sans s'y limiter : pertes de profit, coûts de réparation ou de remplacement des autres biens ayant été endommagés si ce produit ne fonctionne pas correctement, autres coûts afférents aux frais de main-d'œuvre, de retards, de vandalisme, de négligence, d'engorgement causés par des corps étrangers, dommages causés par des propriétés de l'eau défavorables, des produits chimiques ou toute autre circonstance indépendante de la volonté de la Société. La présente garantie est déclarée nulle et non avenue en cas d'usage abusif ou incorrect, d'application, d'installation ou d'entretien incorrects ou de modification du produit.

Certains États n'autorisent pas les limitations de durée d'une garantie tacite, ni l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects. En conséquence, les limitations susmentionnées pourraient ne pas s'appliquer à votre cas. Cette garantie limitée vous confère des droits spécifiques reconnus par la loi; vous pourriez également avoir d'autres droits, lesquels varient d'un État à l'autre. Vous devez donc prendre connaissance des lois étatiques applicables pour déterminer vos droits. **LA DURÉE DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE PRÉVUE PAR LA LOI EN APPLICATION ET DEVANT DONC ÊTRE ASSUMÉE, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER, SERA LIMITÉE À UN AN À PARTIR DE LA DATE DE L'EXPÉDITION D'ORIGINE.**

WATTS®

É.-U. : Tél. : (978) 689-6066 • Téléc. : (978) 975-8350 • Watts.com
Canada : Tél. : (888) 208-8927 • Téléc. : (905) 481-2316 • Watts.ca
Amérique latine : Tél. : (52) 55-4122-0138 • Watts.com